

Benoît LAURENT

fonce à 300 à l'heure avec son projet EXYPE

Benoît Laurent, ingénieur civil en informatique et gestion (2010), a cessé de travailler pour les autres en 2013 et s'est lancé dans l'aventure start-up. Aujourd'hui, il est à la tête d'une société baptisée EXYPE et qui propose à ses clients de vivre les sensations d'un pilote de course... sans le moindre risque, au volant d'un simulateur de conduite de toute dernière génération. Retour sur un parcours mené... à fond.

Pourquoi aviez-vous choisi la Polytech pour vos études supérieures ?

Quels arguments vous ont convaincus, vous et/ou vos parents ?

A ma sortie des études à l'école internationale du Shape, je souhaitais être comédien. J'aimais partager des émotions avec les gens, les faire rire, pleurer... Quand je l'ai annoncé à mes parents, ils n'étaient pas vraiment de cet avis. En parallèle, j'avais une autre passion pour les jeux vidéo, un autre moyen de partager des émotions avec les autres. J'ai hésité entre la Faculté Polytechnique et l'Université de Mons Hainaut (comme on l'appelait encore) pour une licence en informatique. C'est au final la Polytech qui l'a remporté car elle m'offrait davantage de possibilités professionnelles avec sa composante informatique et gestion.

Quels souvenirs gardez-vous de votre parcours au sein de la Fpms ?

Des souvenirs, j'en ai beaucoup ! Je me souviens d'une Faculté où il est toujours possible de faire appel à un assistant ou un professeur, quel que soit son niveau ; une Faculté où il existe une vraie entraide entre étudiant. C'est un esprit que je retrouve également au sein de l'association des anciens. Comme quoi on ne quitte jamais vraiment la Faculté.

Avec le recul, que vous a apporté votre formation de la Polytech ?

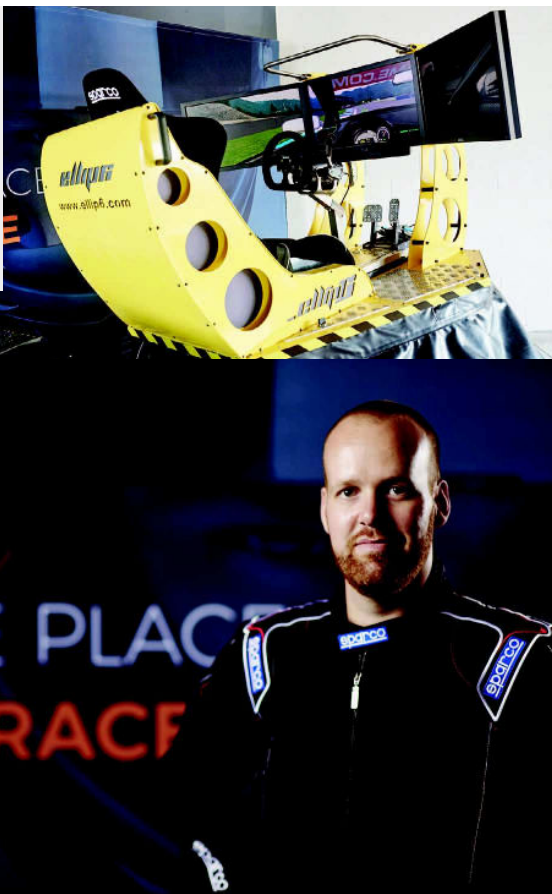
Une façon d'aborder les problèmes, beaucoup de structure, savoir travailler dans l'urgence. C'est une formation que je ne regrette pour rien au monde.

Quel a été votre parcours avant votre emploi actuel ?

Je suis sorti en 2010 de la Faculté. J'ai travaillé comme Sales Engineer durant deux ans pour EASI, une société de service informatique. J'y ai passé un an en Belgique et un an au Grand-Duché de Luxembourg. Ce fut une expérience très riche, très commerciale, ce qui pour un ingénieur civil n'est pas vraiment simple. Cette expérience fut très utile dans la société que j'ai ensuite créée.

En quoi consiste votre projet aujourd'hui ?

Depuis 2013, j'ai arrêté de travailler pour quelqu'un d'autre et fondé ma société, EXYPE. Je suis à la tête de la société composée d'une dizaine d'actionnaires. Exype propose à ses clients de vivre la vie rêvée d'un pilote de course automobile grâce à l'utilisation de simulateurs professionnels qui servent à l'entraînement de pilotes pros, comme Sébastien Loeb. Le simulateur bouge selon 6 axes, envoie jusqu'à 2G d'accélération et permet à tout un chacun de conduire des bolides allant à près de 300 km/h. Notre valeur ajoutée est la conception d'une plateforme web qui permet d'extraire toutes les données du simulateur permettant de créer une carrière virtuelle de pilote.



Nos clients peuvent débloquer des voitures, des circuits, des points permettant de diminuer le prix de leur simulation. Il s'agit d'un savant mélange de gamification, de fidélisation et d'expérience augmentée. Mes tâches journalières sont nombreuses, je fais un peu de tout pour le moment car nous sommes en mode start-up. Ça va du rôle de commercial, en passant par des rôles plus opérationnels comme animateur d'événement, à des rôles plus stratégiques de positionnement marque, de communication. Je veille aussi sur la réalisation du plan financier... Entrepreneur, c'est un travail où on ne compte pas ses heures où toute la vie de la société doit être gérée par une ou deux personnes. C'est un travail stressant. On a toujours la société en tête. Mais c'est tellement riche en rencontres, en indépendance, en valorisation de soi que ça vaut vraiment la peine !

Votre emploi actuel est-il en lien avec la formation universitaire que vous avez reçue ?

Oui dans la mesure où j'ai suivi des cours spécialisés en entrepreneuriat. C'est d'ailleurs depuis cette époque que j'ai développé mon projet. A ce moment je souhaitais ouvrir l'Extrême Urban Sport, un parc d'attractions des sports extrêmes : simulateur de chute libre, un autre de surf... Il s'agissait d'un projet à 15 millions d'euros qui partait un peu dans tous les sens. C'est en rencontrant des gens, en les intégrant à ma vision, en les intégrant à mon équipe que nous avons pu développer EXYPE.

Quels sont les conseils éventuels que vous donneriez à un jeune diplômé ?

Ne travaillez pas que pour manger ! Amusez-vous. Soyez heureux dans ce que vous faites. Ayez des idées... et foncez !

MINICV

Naissance à Mons le 14/05/1986,

Ecole internationale du Shape (section belge)

Diplômé en 2010 Ingénieur civil en informatique
et gestion

Jobs principaux réussis :

- Sales Engineer chez EAIS de 2010 à 2013
- Managing Director chez EXYPE depuis 2013

POUR OU CONTRE LE JURY POPULAIRE EN ASSISES ?

Les étudiants de droit alimentent la réflexion

Organisée par les étudiants de l'Ecole de Droit et leur professeure de droit constitutionnel, l'assemblée constituante avait pour but de statuer sur le maintien ou non du jury populaire en Cour d'Assises, avec la participation du public invité à voter et l'éclairage des experts : Jean-François Jonckheere, Laurent Kennes, Jean-Philippe Mayence, Mathilde Toussaint. Anne-Emmanuelle Bourgaux (professeure en Droit constitutionnel) et Julien Delchambre (étudiant) reviennent pour nous sur cette initiative citoyenne et pédagogique !



.....
Anne-Emmanuelle Bourgaux

En quoi consiste une assemblée constituante ?

A.E. Bourgaux : L'idée est de faire participer les étudiants à un débat constitutionnel dans une perspective « 3R » : réaffirmer le rôle de l'université dans les débats au sein de la cité, revaloriser la participation citoyenne et réenchanter l'enseignement universitaire par des pratiques pédagogiques innovantes. Concrètement, les étudiants sont invités à réfléchir et à faire des propositions sur tel ou tel article constitutionnel. Cette année, le jury populaire, prévu par l'article 150 de la constitution, était le thème de cette assemblée constituante. Ils travaillent en équipe et élaborent des propositions constitutionnelles qu'ils viennent ensuite présenter devant une assemblée, composée d'étudiants mais aussi de leurs proches (amis, famille, voisins) et des membres de la communauté universitaire.

Quels est l'intérêt pédagogique de la démarche ?

Cela fait coup triple : les étudiants apprennent la matière sans même sans rendre compte, leur capacité créative et critique est développée et valorisée et, tout simplement, ils s'amuse - ce qui est la manière la plus efficace d'apprendre. Plus généralement, cela permet de rappeler que dans une démocratie, les choix constitutionnels ne sont pas figés une fois pour toutes, mais peuvent et même doivent être réfléchis et rediscutés de manière périodique. Pas seulement par les élus, mais aussi par les électeurs !